



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



et votre vie s'active

## PRESTATIONS d'APPUI SPECIFIQUES Handicap Mental

### Public visé

**Uniquement sur prescription**, la prestation s'adresse à un public en situation de handicap mental \*  
(\*Handicap résultant d'une déficience intellectuelle, qui présente généralement un caractère irréversible mais non cyclothymique, dont les conséquences, variables d'une personne à l'autre, peuvent évoluer favorablement par la mise en œuvre d'un accompagnement adapté)

#### **· Demandeurs d'emploi Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés DEBOE**

définis par la loi de 2005, orientés marché du travail par la CDAPH,  
- ou en voie de le devenir  
- ou encore prêts à engager une démarche dans ce sens

#### **· Salariés y compris les alternants, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, stagiaires de la formation professionnelle**

### Objectifs

#### **Les PAS permettent aux Prescripteurs :**

- ✓ De disposer d'éléments complémentaires objectifs sur les capacités de la personne et de ses difficultés, pour l'orienter ensuite dans son parcours professionnel
- ✓ Mieux appréhender les points de vigilance de la personne
- ✓ Connaître et comprendre les stratégies à mettre en œuvre dans le cadre de l'accompagnement de la personne

**Les Prestations d'Appuis Spécifiques ont pour principal objectif la sécurisation des parcours professionnels des personnes handicapées et vise prioritairement à compenser leur handicap**

### 5 prestations :

**Prestation - Pré Diagnostic**

**Prestation - Bilan complémentaire sur la situation de la personne (hors projet professionnel)**

**Prestation - Appui expert sur le projet professionnel**

**Prestation - Appui expert à la REALISATION du projet professionnel**

**Prestation - Appui expert pour prévenir et ou résoudre les situations de rupture**

Pour tout renseignement, contactez le CIBC de Vaucluse : 04 90 89 20 42 / 40 - [cibc84@cmar-paca.fr](mailto:cibc84@cmar-paca.fr)

AVIGNON - 9 Avenue de l'Étang – ZI Fontcouverte    CAVAILLON - 2 Avenue Pierre Mendès France



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



et votre vie s'active

### Prestation - Pré Diagnostic

**Durée : 3h**

Déterminer le handicap prégnant de la personne pour l'orienter vers la prestation et/ou le prestataire adéquat, notamment dans les situations de multi-handicaps.

### Prestation - Bilan complémentaire sur la situation de la personne (hors projet professionnel)

**Durée : 10 h (réparties sur 2 mois maximum)**

- Apporter un premier éclairage sur la personne bénéficiaire et sa situation (environnement familial et social, mobilité, santé, situation financière, culturelle ...),  
- Identifier les atouts et les difficultés de la personne permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement.

### Prestation - Appui expert sur le projet professionnel

**Cette prestation est composée de 3 modules, mobilisables indépendamment les uns des autres (à la carte)**

**Cette prestation et ses modules peuvent être mobilisés VERS l'emploi ou EN emploi**

#### Module Diagnostic approfondi

**Durée : 15 heures maximum (ajustable si la prestation « Bilan complémentaire » a été réalisée)**

- Evaluer la situation globale de la personne en s'appuyant sur les données disponibles (clinique, psychologique, sociologique ou cognitive)
- Repérer les aptitudes physiques et/ou mentales et les contraintes associées au regard professionnel ou de l'emploi occupé

#### Module Identification et développement des modes de compensation

**Durée : 10 à 15 heures maximum**

Identifier avec la personne les modalités de compensation:

- Qu'elle met déjà en œuvre
- Qu'il serait utile de mettre en œuvre
- De l'aider à leur appropriation dans une visée d'autonomie

#### Module Appui à l'élaboration/ validation du projet professionnel

**Durée : 15 à 20 heures maximum**

- Accompagner la personne dans la construction et/ou la validation d'un projet professionnel au regard de ses capacités et centres d'intérêt

Pour tout renseignement, contactez le CIBC de Vaucluse : 04 90 89 20 42 / 40 - [cibc84@cmar-paca.fr](mailto:cibc84@cmar-paca.fr)

AVIGNON - 9 Avenue de l'Etang – ZI Fontcouverte    CAVAILLON - 2 Avenue Pierre Mendès France



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



et votre vie s'active

### **Prestation - Appui expert à la REALISATION du projet professionnel**

Cette prestation est composée de 3 modules, mobilisables indépendamment les uns des autres (à la carte)

Cette prestation et ses modules peuvent être mobilisés VERS l'emploi ou la formation et EN emploi ou formation

#### **Module Appui à l'accompagnement VERS l'emploi ou VERS un parcours de formation**

**Durée : 15 heures maximum**

- Soutenir et mobiliser la personne dans son parcours d'accès à l'emploi ou en formation (TRE, Pré requis, dossier de candidature, repérage des OF, rencontre référent handicap)

#### **Module Appui à l'intégration DANS l'emploi ou DANS un parcours de formation**

**Durée : 15 heures maximum**

- Soutenir la personne en facilitant son intégration en emploi ou en formation en assurant un rôle de médiation

#### **Module Veille**

**Durée : 10 h**

- Cette étape n'est mobilisable qu'en cas de situation complexe pouvant freiner la bonne intégration de la personne
- S'assurer que les actions mises en place permettent une bonne intégration de la personne dans l'emploi ou en formation, le cas échéant, alerter le référent de parcours

### **Prestation - Appui expert pour prévenir et ou résoudre les situations de rupture**

Cette prestation est composée de 3 modules, mobilisables indépendamment les uns des autres (à la carte)

Cette prestation et ses modules peuvent être mobilisés DANS l'emploi ou EN formation, afin de désamorcer rapidement un conflit ou de résoudre un problème en lien avec la situation de handicap

#### **Module Appui à l'employeur ou à l'organisme de formation**

**Durée : 10 heures maximum**

- Permettre à l'employeur ou à l'OF de mieux appréhender la situation rencontrée, liée au handicap de la personne

#### **Module Appui à l'accompagnement de la personne**

**Durée : 10 heures maximum**

- Soutenir la personne dans le processus de maintien dans l'entreprise ou en formation

#### **Module Veille**

**Durée : 10 heures maximum**

- Cette étape n'est mobilisable qu'en cas de situation complexe pouvant freiner le maintien de la personne en emploi ou en formation
- S'assurer que les actions mises en place permettent le maintien de la personne dans l'emploi ou en formation, le cas échéant, alerter le référent de parcours

Pour tout renseignement, contactez le CIBC de Vaucluse : 04 90 89 20 42 / 40 - [cibc84@cmar-paca.fr](mailto:cibc84@cmar-paca.fr)

AVIGNON - 9 Avenue de l'Etang – ZI Fontcouverte    CAVAILLON - 2 Avenue Pierre Mendès France